

**Niveau :**

5ème

**Thème :**



6

**Fiche N° : :**

**Lecture documentaire**





**Un article de presse**

• Identifier un genre d'écrit : l'article de presse. • Relever des informations sur les droits de l'enfant

**Objectifs**

**Activités**

**Etapes**

|  |  |
| --- | --- |
| **Séance I**  **1. Découverte collective**  **2. Prolongement**  **Séance 2**  **1. Recherche individuelle**  **2. Mise en commun**  **3. Prolongement** | • Faire découvrir le document à l'ensemble de la classe.  • Faire observer le document individuellement et silencieusement.  • Poser la question suivante :  Q : Quel est le titre de ce document ?  • Expliquer les mots : les particuliers, la dislocation, les sanctions, la violation.  • Faire lire et expliciter les questions de la rubrique « Je découvre avec mes camarades ».  Cette activité doit être menée collectivement avec une confrontation des différentes réponses données et une validation des bonnes réponses après justification. Réponses aux questions :  1. Ce document est un extrait de journal.  2. Cet article parle des enfants qui travaillent.  3. Il est tiré du journal L'Économiste.  4. C'est le journal du 11 juin 2004.  Faire chercher des articles de journaux sur les droits de l'enfant et demander aux apprenants de les apporter pour la deuxième séance.  • Recherche à mener individuellement à partir des questions de la rubrique « Je découvre seul ». Les apprenants lisent les questions et répondent par écrit sur le cahier. Réponses à faire trouver :  1. Le monde fête la journée mondiale contre le travail des enfants Le 12 juin.  2. Près de 1,5 million d'enfants travaillent au Maroc.  3. L'âge d'admission au travail est maintenant de 15 ans.  4. Les causes de ce phénomène sont : la pauvreté, l'échec scolaire et la dislocation familiale.  5. Pour arrêter le travail domestique des enfants, on organise des manifestations et de multiples événements.  Procéder à une mise en commun des résultats de recherche, puis à une correction collective, suivie de corrections individuelles.  • Les apprenants peuvent lire les articles de presse qu'ils ont apportés. Ils peuvent en faire un résumé à leurs camarades.  • Ils peuvent aussi découper des articles de presse et les coller dans leur dossier documentaire. |